

Pour publication immédiate

Dmailer, 40^{ème} des entreprises technologiques de croissance du classement

Technology Fast 50, 2008 de Deloitte. La société attribue son taux de croissance de 696,26% à la levée de fond de ce début d'année de 2.5M€ et à ces nouveaux partenariats avec les sociétés Imation et Verbatim, leader de périphériques externes.

Marseille, France, le 5 décembre 2008 - Dmailer annonce aujourd'hui qu'elle s'est classée 263^{ème} du classement Deloitte Technology récompensant les entreprises technologiques à forte croissance. Les places au classement sont attribuées en fonction du taux de croissance du chiffre d'affaires sur cinq exercices, de 2003 à 2007. Dmailer a connu un taux de 696,26% pendant cette période.

Le PDG de Dmailer, Lucas LEONARDI, déclare que la levée de fond et les nouveaux partenariats ont participé à l'accroissement du chiffre d'affaires de la société sur les cinq dernières années. Il déclare : « Comme vous le savez déjà, cette année, nous avons vécu une forte croissance sur plusieurs secteurs, y compris l'arrivée de nouveaux partenaires. Nous avons étendu notre gamme de logiciels pour vous offrir encore plus de mobilité et de sécurité lors de vos déplacements professionnels. Notre produit phare, Dmailer Sync, est actuellement disponible en 19 langues et nous avons vendu à ce jour plus de 30 millions de licences dans plus de 130 pays. La confiance accordée par l'un des leaders mondiaux dans le domaine du stockage de données atteste que le logiciel Dmailer Sync est à ce jour la seule technologie qui permet véritablement au client d'utiliser n'importe quel ordinateur comme s'il s'agissait du sien. Notre capacité à comprendre les besoins des utilisateurs mobiles nous a permis de devenir leader sur le marché. »

« Figurer au palmarès des Technology Fast 50 de Deloitte signifie faire partie des leaders français pendant 5 années, ce qui est démontre des qualités exceptionnelles dans le secteur d'activité si fortement concurrentiel qu'est la technologie aujourd'hui » déclare Eric Morgain, Associé Deloitte responsable du programme Technology Fast 50 de Deloitte. « Nous félicitons chaleureusement Dmailer d'être arrivé à la 40^{ème} place sur le classement national et à la 263^{ème} place du palmarès Fast 500 EMEA. Dmailer mérite toutes nos félicitations pour cette croissance étonnante ».

Pour mémoire, les critères du palmarès Technology Fast 50 sont :

- *Etre une entreprise de technologie, c'est-à-dire soit être propriétaire d'une technologie brevetée, soit fabriquer un produit technologique, soit consacrer au moins 15% de son chiffre d'affaires à la R&D.*
- *Avoir un chiffre d'affaires au moins égal à 76 000 euros pour l'exercice fiscal 2003.*
- *Avoir son siège en France et ne pas être contrôlée à plus de 50 % par un autre groupe (français ou étranger).*
- *Avoir clôturé au minimum 4 exercices fiscaux de 12 mois.*



A propos du programme Technology Fast 50

Le programme Technology Fast 50 a vu le jour en 1995 à San Jose en Californie, cœur de la Silicon Valley, et a ensuite été étendu à tous les Etats-Unis puis au Royaume-Uni, au Canada, aux Pays-Bas, à Israël et à la France. Il est désormais présent dans plus de 40 pays et régions dans le monde. Il a été créé afin de mettre en valeur la remarquable contribution des entreprises technologiques à la croissance de l'économie.

A propos de Deloitte en France

Deloitte mobilise des compétences diversifiées pour répondre à l'éventail des services attendus par ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux micro-entreprises locales, en passant par les entreprises moyennes.

Les 6 000 collaborateurs et associés incarnent le dynamisme et la réussite de la firme par leur engagement auprès de leurs clients et leur souci permanent de garantir l'excellence des prestations qu'ils assurent. Celles-ci couvrent une palette d'offres très large : audit, consulting et risk services, juridique et fiscal, expertise comptable et corporate finance, conformément à la stratégie pluridisciplinaire de Deloitte et suivant une démarche éthique.

En France, Deloitte est la firme membre de Deloitte Touche Tohmatsu et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Pour en savoir plus, www.deloitte.fr

A propos de Dmailer

Créée en 2001 et basée à Marseille, France, Dmailer est une société spécialisée dans le développement de logiciels portables de sauvegarde et de synchronisation sur supports mobiles (clés USB, cartes mémoires, unités de disque dur externes, lecteurs audio et vidéo, cartes SIM et cartes de mémoire flash : miniSD, microSD, microSDHC, MMCmobile). Le principal produit de synchronisation Dmailer Sync V8 – est actuellement disponible en 19 langues et commercialisé dans plus de 130 pays du monde. Cette solution est vendue sur les produits de stockage SanDisk, Western Digital, LaCie, Imation et Verbatim.

Plus d'info : www.dmailer.fr

Contact relations Presse :

Marie-Laure CHAMPALLE

Dmailer

Responsable Communication

04.91.29.32.84.

marielaure@dmailer.com